



# CCAS

## **Débat d'Orientation Budgétaire 2025**

### Rapport sur les Orientations Budgétaires



## **SOMMAIRE**

### **I- Introduction**

### **II- Contexte général : situation économique et sociale**

### **III- Situation financière du CCAS**

#### **III.1 Éléments rétrospectifs et faits marquants 2024**

#### **III.2 Orientations budgétaires 2025**

## I. Introduction

Le débat d'orientation budgétaire (DOB) représente une étape essentielle de la procédure budgétaire des collectivités. Il participe à l'information des élus et favorise la démocratie participative des assemblées délibérantes en facilitant les discussions sur les priorités et les évolutions de la situation financière d'une collectivité préalablement au vote du budget primitif.

**Afin de permettre un temps de réflexion suffisant et permettre également des arbitrages après échanges avec les différents partenaires, la collectivité a choisi de respecter un délai minimum d'un mois entre le DOB et l'adoption du BP.**

**Date prévisionnelle d'adoption du BP 2025 : conseil municipal du 05/03/2025.**

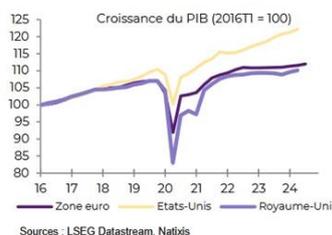
### Objectifs du DOB :

- Informer sur la situation financière de la collectivité de l'année écoulée en particulier.
- Échanger sur les orientations budgétaires pour l'année 2025.

### Dispositions légales : contexte juridique ordinaire

Le DOB est une étape obligatoire dans le cycle budgétaire des régions, départements, communes de plus de 3 500 habitants, des EPCI et syndicats mixtes comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (Art. L.2312-1 du CGCT pour les communes).

Selon la jurisprudence, la tenue du DOB constitue une formalité substantielle. Conséquence, toute délibération sur le budget qui n'a pas été précédée d'un tel débat est entachée d'illégalité.



### Contenu du DOB :

- Les orientations budgétaires : évolutions prévisionnelles de dépenses et recettes (fonctionnement et investissement), en précisant les hypothèses d'évolution retenues notamment en matière de concours financiers, de fiscalité, de tarification, de subventions

et les évolutions relatives aux relations financières entre une commune et l'EPCI dont elle est membre ;

- Les engagements pluriannuels envisagés : programmation des investissements avec une prévision des recettes et des dépenses. Présentation, le cas échéant, des autorisations de programme en cours ou à créer ;

- La structure et la gestion de la dette contractée, les perspectives pour le projet de budget, en précisant le profil de dette visé pour l'exercice.

Nouvelle obligation depuis la Loi de programmation des finances publiques 2018 – 2022 :

Faire figurer les objectifs d'évolution des dépenses réelles de fonctionnement et du besoin de financement de la collectivité (budget principal et budgets annexes).

### Délibération :

Obligatoire, elle permet de prendre acte de la tenue du DOB et de prémunir les collectivités contre un éventuel contentieux engagé par un tiers devant une juridiction administrative.

### Compte-rendu de séance et publicité :

Le DOB est relaté dans un compte-rendu de séance.

Dans un délai de 15 jours suivant la tenue du DOB, celui-ci doit être mis à la disposition du public à la Mairie. Le public doit être avisé de cette mise à disposition par tout moyen : site internet, publication, etc. (Décret n° 2016-841 du 24/06/2016).

Afin de permettre aux citoyens de disposer d'informations financières claires et lisibles, le rapport adressé aux organes délibérants à l'occasion du débat sur les orientations budgétaires de l'exercice doit être mis en ligne sur le site internet de la collectivité, lorsqu'il existe, dans un délai d'un mois après leur adoption (Décret n° 2016-834 du 23/06/2016).

## II. Contexte général : situation économique et sociale

### Environnement macro-économique

#### Monde : les banques centrales desserrent l'étai, le risque géopolitique monte d'un cran

La croissance mondiale est attendue sans véritable élan en 2024 et en 2025, autour de 3%. Les Etats-Unis continuent de surperformer avec une croissance attendue proche de 3%, la zone Euro peine à se redresser avec une croissance inférieure à 1% en 2024, avec une économie allemande toujours à l'arrêt. La Chine ralentit avec une croissance qui serait inférieure à 5%.

**Zone euro** : l'activité a fait mieux que prévu au 3ème trimestre, mais cela va-t-il durer ? L'activité a progressé de +0.4% au 3ème trimestre en zone Euro. L'Espagne continue de surperformer avec +0.8% de croissance, l'activité a accéléré en France à +0.4% soutenue par un effet temporaire lié aux Jeux Olympiques. L'économie allemande a échappé à la récession technique avec une croissance de +0.2%, tandis que l'Italie a une croissance nulle au 3ème trimestre.

**France** : retour à la réalité après les Jeux Olympiques Le taux de croissance du PIB pour 2024 serait de +1.1% et la prévision de 2025 également de +1.1%.

La croissance du PIB a bénéficié d'une impulsion temporaire liée au JO de Paris. Pour l'année 2025, la prévision de croissance pâtit d'une impulsion budgétaire négative avec l'effort de 60 milliards € annoncé par le gouvernement. Le déficit public pour 2024 s'élève à 6.1% du PIB et devrait s'établir à 5% en 2025. L'objectif de réduction du déficit public du gouvernement pour 2025 est très ambitieux, avec le risque de ne pas atteindre cette cible.

#### France : l'inflation

En moyenne annuelle l'inflation 2024 est prévue à 2.3% et celle de 2025 à 1.7%. L'inflation des services continue de baisser et l'inflation énergétique évolue désormais en territoire négatif en rythme annualisé.

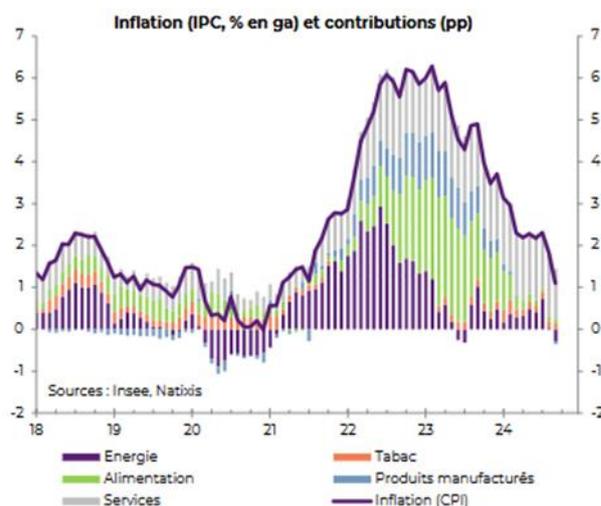
#### France : l'emploi privé présente des signes d'essoufflement

Alors que l'emploi public continue de progresser, la dynamique de l'emploi privé s'essouffle. Les perspectives d'emploi restent dégradées dans les enquêtes de conjoncture, celle-ci s'établissant sous leur moyenne de long terme. La croissance des salaires est stable à +2.9% au 2ème trimestre 2024. Le taux de chômage a baissé de 0.2 point au 2ème trimestre 2024 mais reste au-dessus de la moyenne européenne (5.9%)

#### France : un nouveau dérapage du déficit public en 2024

En 2024, le déficit public devrait atteindre 6.1% (contre 4.4% dans le PLF et 5.5% dans le Programme de stabilité<sup>78</sup>), ce qui marquerait un 2ème dérapage consécutif pour le gouvernement.

Le gouvernement vise un effort de redressement budgétaire de 60 milliards d'euros en 2025 pour amener le déficit public à 5%. Le « cocktail budgétaire » gouvernemental comprend un effort de 41 milliards de réduction de dépenses et 19 milliards de hausse d'impôts.



## Loi de finances 2025 : volet collectivités territoriales

Le Projet de Loi de finances pour 2025 prévoyait une contribution des Collectivités à hauteur de 5 milliards et reposait sur 3 dispositifs : pour 3 milliards, un mécanisme imposé à 450 grandes entités avec comme objectif de constituer un fonds de réserve. On y ajoute une reprise de la dynamique de TVA d'environ 1.2 milliard € et la réduction des remboursements du fonds de compensation de la TVA pour 800 millions €. Le Fonds vert a perdu également 60%.

- **Transferts financiers de l'Etat aux collectivités** : ils atteignent 104.5 milliards dans le PLF 2025 en baisse de 1.7%.

- **Concours financiers de l'état** : 53.5 milliards d'euros en baisse par rapport à 2024 - Prélèvements opérés sur les recettes (PSR) de l'Etat au profit des collectivités territoriales : ils s'élèvent à 44.2 milliards d'euros en 2025, en légère baisse.

- **Une DGF en légère hausse, centrée sur la péréquation** : elle est abondée de 290 millions d'euros dont 150 millions € de Dotation de Solidarité Rurale (DSR) et 140 millions € de Dotation de Solidarité Urbaine et de cohésion sociale (DSU).

- **Une modulation des conditions d'attribution du FCTVA** : pour 2025 le montant du FCTVA est prévu en diminution de 258 millions €. En effet, il est prévu une baisse du taux de compensation forfaitaire qui serait fixé à 14.85% (actuellement 16.404%). De plus certaines dépenses de fonctionnement seraient exclues de l'assiette éligible.

- **Nette diminution du Fonds Vert** : 1 milliard pour 2025 contre 2.5 milliards en 2024 et 2 milliards en 2023 année de sa création.

- **Répartition du FPIC** : modification du calcul des indicateurs financiers utilisés pour la répartition du FPIC.

**Les mesures de ce PLF 2025 concernant notre Commune de Châteauneuf sont principalement celles relatives aux dotations de l'État et la baisse du taux de récupération de la TVA.**

## III-Situation Financière du CCAS

Les résultats de 2024 définitifs feront l'objet d'une présentation et d'un vote au cours de la séance du Conseil d'Administration consacrée au budget. Les résultats de 2024 ci-dessous sont donc des résultats provisoires non approuvés.

### III.1- Éléments rétrospectifs et faits marquants 2024

## Résultat de fonctionnement par chapitre

DEPENSES	ANNEES			
Chapitres	2021	2022	2023	2024
Charges à caractère Gal.	11 858	743	7 154	20 287
Autr. Charges de Gestion	2 225	2 498	1 077	1 870
Dépenses exceptionnelles	-			
<b>Dépenses réelles</b>	<b>14 084</b>	<b>3 241</b>	<b>8 231</b>	<b>22 157</b>
RECETTES	ANNEES			
Chapitres	2021	2022	2023	2024
Produits des services	-		3 154	17 692
Dotations et Participations	9 753	3 060	5 258	4 464
Autres produits de gestion		-		
Divers et exceptl	4 071			
<b>Recettes réelles</b>	<b>13 824</b>	<b>3 060</b>	<b>8 412</b>	<b>22 157</b>
<b>RESULTAT A REPORTER</b>	<b>-</b>	<b>- 180,62</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

## Résultat par domaine

DOMAINES	2023		2024	
	PREVU	REALISE	PREVU	REALISE
<b>DEPENSES FONCTIONNEMENT</b>	<b>12 181</b>	<b>8 412</b>	<b>28 501</b>	<b>22 157</b>
AIDES	2 000	1 078	3 500	1 870
AUTRES OPERATIONS	181	181		
AUTRES PRESTATIONS	1 700	1 260	2 300	600
CADEAUX PARTENAIRES	1 700	1 223	200	137
COTISATION UNCCAS	200	200	201	201
FRAIS DE DEPLACEMENTS	300		300	-
REPAS PORTAGE A DOMICILE	4 000	3 314	20 000	18 046
SEMAINE BLEUE	2 100	1 157	2 000	1 303
<b>RECETTES FONCTIONNEMENT</b>	<b>12 181</b>	<b>8 412</b>	<b>28 501</b>	<b>22 157</b>
AIDES	-	821	-	165
REPAS PORTAGE A DOMICILE	4 000	3 155	20 000	17 692
SUBVENTION DE LA COMMUNE	8 181	4 437	8 501	4 299

En 2024, le CCAS a livré près de 1340 repas dans le cadre du portage à domicile pour les seniors. On constate un écart entre les dépenses (18 046 euros) et les recettes (17 692 euros) qui est dû à la révision de prix du mois de mai de 1,98%, la régie de portage ayant maintenu ses tarifs. Pour rappel, le prix d'un repas, portage inclus est :

- En dépense : 13,20 euros TTC, puis 13,47 euros TTC depuis la révision de prix de mai 2024
- En recette : 13,20 euros

Les aides d'un montant total de 1 870 euros en 2024 se répartissent en :

- bons de Noël 2023 : 1 135 euros
- aide au loyer : 586 euros
- bons alimentaires : 149 euros

Le budget de la semaine bleue est maîtrisé en 2024, tout en sachant que certaines petites dépenses ont été supportées directement par le budget de la commune.

## III.2 Orientations budgétaires 2025

L'incertitude liée à l'abandon du service de portage par le titulaire du marché, l'AFPJR-ESAT Prélude rend la préparation budgétaire plus difficile que les années précédentes. Toutefois, dans l'hypothèse du maintien du portage par le CCAS, il apparait que les dépenses vont largement augmenter.

Dans l'évaluation ci-après, nous avons légèrement baissé le nombre de repas (1400 repas) et appliqué une hausse de 10% (19 000\*+10% = 20 900) des dépenses du portage de repas à domicile pour les séniors.

La cotisation UNCCASS augmente en 2025 : 202,52 (200,83 en 2024).

### Tendance prévisionnelle fonctionnement par chapitre

	2022		2023		2024		2025	
	PREVU	REALISE	PREVU	REALISE	PREVU	REALISE	PREVU	REALISE
<b>DEPENSES FONCTIONNEMENT</b>								
	15 000	3 241	12 000	8 232	28 501	22 157	29 400	-
011 - Charges à caractère général	7 000	743	8 300	7 154	25 001	20 287	25 900	-
65 - Autres charges de gestion courante	8 000	2 498	3 700	1 078	3 500	1 870	3 500	-
<b>RECETTES FONCTIONNEMENT</b>								
	15 000	3 060	12 181	8 412	28 501	22 157	29 400	-
70 - Produits des services			4 000	3 155	20 000	17 692	18 500	-
74 - Dotations, subventions et participations	15 000	1 084	8 181	5 042	8 501	4 464	10 900	-
75 - Autres produits de gestion courante	-	1 866	-	216				
77 - Produits exceptionnels								

### Tendance prévisionnelle fonctionnement par domaine

DOMAINES	2023		2024		2025	
	PREVU	REALISE	PREVU	REALISE	PREVU	REALISE
<b>DEPENSES FONCTIONNEMENT</b>	12 181	8 412	28 501	22 157	29 400	-
AIDES	2 000	1 078	3 500	1 870	3 500	
AUTRES OPERATIONS	181	181				
AUTRES PRESTATIONS	1 700	1 260	2 300	600	2 300	
CADEAUX PARTENAIRES	1 700	1 223	200	137	200	
COTISATION UNCCAS	200	200	201	201	203	
FRAIS DE DEPLACEMENTS	300		300	-	300	
REPAS PORTAGE A DOMICILE	4 000	3 314	20 000	18 046	20 897	
SEMAINE BLEUE	2 100	1 157	2 000	1 303	2 000	
<b>RECETTES FONCTIONNEMENT</b>	12 181	8 412	28 501	22 157	29 400	-
AIDES	-	821	-	165	-	
REPAS PORTAGE A DOMICILE	4 000	3 155	20 000	17 692	18 500	
SUBVENTION DE LA COMMUNE	8 181	4 437	8 501	4 299	10 900	

## CONCLUSION

En 2024, le service de portage a été assez proche des prévisions. Malheureusement insuffisamment pour être maintenu par le prestataire actuel, pour la partie livraison.

Ce qui fait planer une incertitude sur le maintien de ce service en 2025, car les solutions à envisager risquent de largement impacter l'équilibre financier de la prestation de portage (hausse des dépenses, pour des recettes inchangées).